**Transcription du brouillon de Zola**

Conventions :

{xxx} : texte publié différent du texte du brouillon

Xxx : texte du brouillon différent du texte publié

~~Xxx~~: texte barré par Zola dans le brouillon

(xxx) : commentaires

A M. François Magnard, redacteur duFigaro

Mon cher confrère,

Ayez l’obligeance, je vous prie, de faire inserer ces

quelques lignes de rectification~~s~~. Il s’agit d’un de mes

amis d’enfance, d’un jeune peintre dont j’estime sin-

gulièrement le talent vigoureux et personnel.

Vous avez coupé dans {*l’Europe*} le Nain jaune un lam-

                                 de prose

beau d’un article ~~de M. Arnold Mortier~~ où il est

                                                                                           en 1863,

question d’un M. Sésame qui ~~exp~~ aurait exposé~~, au~~

au Salon des refusés, ~~de 18, en 1863,~~ *«*deux pieds de co-

chon en croix*, » (le point transformé en virgule, car fin de phrase rajoutée ensuite)* et qui cette année se serait fait refuser

une autre toile intitulée le grog au vin*.*

Je vous avoue que j’ai eu quelque peine a recon-

naitre sous le masque qu’on lui a collé au visage,

                ~~et~~

~~un artiste~~ ~~de merite~~ {un de mes camarades de collège}, M. Paul Cézanne, qui n’a pas

le moindre pied de cochon dans son bagage artistique,

jusqu’a present du moins. Je fais cette restriction,

car je ne vois pas pourquoi ~~un peindre~~ on ne pein-

drait pas des pieds de cochon comme on peint des

melons et des carottes.

 effectivement

M. Paul Cezanne a eu ~~en effet~~, en belle et nombreuse

compagnie, deux toiles refusées cette année : Legrog

au vin etIvresse*.* Il a plu a M. Arnold Mortier

de s’egayer au sujet de ces tableaux ~~, sans~~ et de les

decrire avec des efforts d’imagination qui lui

page 2

                                                                                         sais

font ~~vraiment~~ grand honneur. D’ailleurs, Je ~~comprends~~ bien que

tout {~~cela}~~ ceci est une agreable plaisanterie  ~~,~~ dont on ne doit

            soucier

pas se ~~fâcher~~. Mais, que voulez-vous ? je n’ai jamais pu

comprendre ~~qu’on~~ cette singulière methode de critique {, }

qui consiste a se moquer de confiance, a condamner

et a ridiculiser ce qu’on n’a pas ~~vu~~ même vu.

      ~~tenais~~ tiens

Je ~~tiens~~ tout au moins a dire que les descriptions

donnée *(sic)* par M. Arnold Mortier sont ~~completement~~

inexactes. ~~ainsi que les~~ ~~et qu’il~~ *(virgule transformée en point une fois abandonnées les deux amorces de phrases barrées ensuite)*

Vous-même, mon cher confrère, vous ajoutez de bonne

foi votre grain de sel : « vous êtes {«} convaincu que l’auteur

peut avoir mis là-dedans {dans ses tableaux~~}~~ une idée philosophique. »

Voilà de la conviction placée mal a propos. Si vous voulez

                       artistes

trouver des ~~peintres~~ philosophes, adressez-vous aux allemands,

adressez-vous même a nos jolis reveurs français ;

mais croyez que les peintres analystes, que la jeune ecole

 se contentent

dont j’ai eu l’honneur de defendre la cause, ~~s’en tient~~

des

~~aux~~ larges réalités de la nature.

D’ailleurs, il ne tient qu’à M. de Nieuwerkerke *(hésitation sur le w)*

que le Grog au vin et Ivresse soient exposés. Vous

devez savoir ~~qu’une pétition~~ qu’un grand nombre de

   viennent

peintres ~~vient~~ de signer une petition demandant le

retablissement du Salon des refusés. ~~« fermé pour cause~~

             est peut-être capable de voir les

{Peut-être} M. Arnold Mortier {verra-t-il un jour les} ~~pourra peut-être encore voir les~~

 et jugées Il arrive des choses si étranges

toiles qu’il a si lestement {jugées et} decrites. ~~Il est vrai que~~

~~M. Paul Cezanne ne s’appellera jamais M.~~

~~Sesame, et que, quoi qu’il arrive, il ne sera~~

page 3

jamais l’auteur des « « deux pieds de cochon en croix. » *(curieusement non barré, contrairement au début de la phrase)*

*Zola a rétabli cette phrase dans l’article paru :*

{Il est vrai que M. Paul Cezanne ne s’appellera jamais M. Sesame, et que, quoi qu’il arrive, il ne sera jamais l’auteur de « deux pieds de cochon en croix. »

Votre dévoué confrère,

Émile Zola. »}

Noter que Zola ne met pas l’accent grave sur la préposition « à » et omet le plus souvent l’accent aigu sur le « é ». Il écrit d’ailleurs indifféremment Cezanne /Cézanne et Sésame/Sesame.